Rappel PRDE G.5.2-01

La prorogation, qu'est ce que c'est ?

La carte de qualification est valable **2 ans**.

Si le monteur **réalise 24 accessoires ou plus dans les 2 ans, une demande de prorogation peut être adressée au DCM par mail à l'adresse suivante:** uof-dcm@enedis.fr.
Une nouvelle carte de qualification sera délivrée pour **3 ans**.

Au bout de 5 ans, le monteur est obligé de repasser une épreuve de qualification. Il est admissible en épreuve d'évaluation sèche, mais il est cependant conseillé de suivre un recyclage avant l'épreuve pour une remise à niveau dans son domaine et prise de connaissance des nouveaux paliers techniques.

Si le monteur **ne réalise pas 24 accessoires ou plus dans les 2 ans,** la demande de prorogation ne sera pas validée par le DCM.

Au bout de 2 ans , le monteur devra repasser une évaluation. Il est conseillé de réaliser un recyclage dans le cas où le monteur pratique très peu (moins d'un accessoire par mois).

Pourquoi la prorogation ?

- **Zéro déplacement pour les monteurs**
- **Amélioration de la prévention**
- **Valorisation de la pratique**
- **Gains de productivité pour tous**
- **Gains financiers pour l'entreprise**

L'APPLICATION TRAFIC 3.0

Est le nouvel outil pour assurer la traçabilité des accessoires par QR code (carte de certification et accessoires)

Rappels des prescriptions

PRDE G.5.2-01 :

Confection des accessoires souterrains et aéro -souterrains

Qualification des monteurs et traçabilité des accessoires

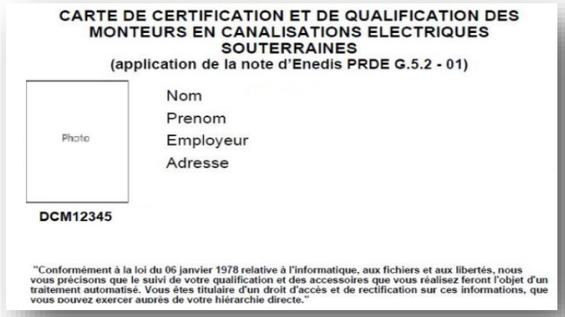

CARTE DE CERTIFICATION ET DE QUALIFICATION DES MONTEURS EN CANALISATIONS ELECTRIQUES SOUTERRAINES
(application de la note d'Enedis PRDE G.5.2 - 01)

Photo

Nom
Prenom
Employeur
Adresse

DCM12345

"Conformément à la loi du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous précisons que le suivi de votre qualification et des accessoires que vous réalisez feront l'objet d'un traitement automatisé. Vous êtes titulaire d'un droit d'accès et de rectification sur ces informations, que vous pouvez exercer auprès de votre hiérarchie directe."

Certification	Domaine	Début	Fin
BT CIS	BT CIS		
BT CPI	BT CIS		
	BT CPI/CIS		
HTA CIS	HTA CIS		
	HTA Ext.		
HTA CPI	HTA CIS		
	HTA CPI/CIS/Ext.		
	HTA Ext.		
HTA Ext.	HTA Ext.		

DCM12345

CERTIFICATION

Signature et cachet de l'organisme de certification accrédité par le COFRAC selon NF EN ISO/CEI 17024 sous le n°4-0049 Portée disponible sur www.cofrac.fr

QUALIFICATION

Signature de l'employeur en vue de la qualifcation du titulaire

Signature du titulaire

Enedis

Département de Certification des Monteurs

Tous les intervenants (Enedis ou prestataire) doivent posséder une carte de certification valide pour intervenir sur le réseau de distribution exploité par Enedis.

Version Juin 2023

Enedis

Qualification des monteurs en canalisations souterraines

Formation, certification et maintien de la compétence des monteurs

Département de Certification des Monteurs

Enedis - DRHTS
Direction de la Formation et de la Professionnalisation
34 chemin de la Pérollière
69210 St Pierre La Palud
uof-dcm@enedis.fr

Réaliser des accessoires souterrains hors tension

Formation initiale

BT

PDNTIP07 - Réaliser des accessoires souterrains BT sur câbles à isolation synthétique (CIS) **4h @ + 3 jours P**

PDNTIP07SPV01 - Montage d'accessoires souterrains BT sur câbles à isolation synthétique et papier (CIS & CPI) **4h @ + 7 jours P**

HTA

PDNTIP08V01 - Réaliser des accessoires souterrains HTA sur câbles à isolation synthétique (CIS) **2h30 @ + 7 jours P**

PDNTIP08SPV01 - Montage d'accessoires souterrains HTA sur câbles à isolation synthétique et papier (CIS & CPI)

PDNHTAEXT - Confection d'extrémité sur câbles à isolation synthétique (CIS EXT) **2h30 @ + 4 jours P**

Les épreuves de qualification sont incluses dans l'ensemble des parcours.
Les e-learning sont recommandés dans le cas d'une présentation en évaluation sèche ou en cas d'échec à la partie théorique.

Évaluation sèche possible, après accord du DCM, pour les agents déjà qualifiés dans le domaine et dont la qualification est périmée depuis moins d'un an.

Recyclage

BT

PDNTIP07R - Recyclage au montage d'accessoires souterrains BT sur câbles à isolation synthétique (CIS) **2 jours P**

PDNTIP7SPR - Recyclage au montage d'accessoires souterrains BT sur câbles à isolation synthétique et papier (CIS & CPI)

HTA

PDNTIP08R - Recyclage au montage d'accessoires souterrains HTA sur câbles à isolation synthétique (CIS) **4 jours P**

PDNTIP8SPR - Recyclage au montage d'accessoires souterrains HTA sur câbles à isolation synthétique et papier (CIS & CPI)

PDNHTAREXT - Recyclage à la confection d'extrémité sur câbles à isolation synthétique (CIS EXT)**2h30 @ +**

Le recyclage est obligatoire dans le cas d'un arrêt de pratique supérieur à 1 an.
Et fortement conseillé en cas de pratique irrégulière.
E-learning recommandé avant tous recyclages.

@ : e- learning sur « eCampus Expérience »

P : présentiel

Épreuves de qualification

ADNT001 BT CIS — Évaluation câble BT à isolation synthétique **4 heures P**

ADNT002 BT CPI — Évaluation câble BT à isolation synthétique et papier **4 heures P**

ADNT003 HTA CIS — Évaluation câble HTA à isolation synthétique **4 heures P**

ADNT004 HTA CPI — Évaluation câble HTA à isolation synthétique et papier **7 heures P**

ADNT005 HTA CIS — Évaluation câble HTA à isolation synthétique limitée aux extrémités **4 heures P**

Détails des parcours et formations sur myHR